

Demande de subvention

Attention !

Avant d'effectuer toute demande de subvention, votre association doit obligatoirement disposer d'un numéro de SIRET

Pour toute demande de subvention, merci d'utiliser **le formulaire Cerfa n°12156*06**.

Pour être recevable, ce formulaire devra **obligatoirement** être accompagné des pièces justificatives suivantes :

- **Le bilan d'activités**. Il correspond aux actions et projets menés au cours de l'année ainsi que les points positifs et négatifs de ces dernières
- Une **présentation de l'activité** pour l'année à venir
- **Le procès-verbal signé de la dernière Assemblée Générale**. Il doit comprendre obligatoirement le vote du bilan d'activités, le vote du bilan financier et le vote du bureau s'il y a un changement.
- **Un compte de résultat**.
- **Un budget prévisionnel de fonctionnement**
- **Un relevé d'identité bancaire** ou postal récent
- **Un bilan financier** incluant la valorisation des mises à disposition de la commune qui vous a été communiquée par les services municipaux.

Pour les demandes de subventions pour **projet**, merci de joindre en complément des pièces justificatives précédentes :

- **Un budget prévisionnel de projet**
- **Les devis** relatifs à votre projet si vous les possédez

Attention !

Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.